



Tél 05.65.24.72.12
mairie.aujols@orange.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE D'AÛJOLS

PROCES-VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 25 AOUT 2026

Présents : Marie-Gabrielle COLA, Isabelle COUREAU, Jean-François CUBAYNES, Geneviève DEJEAN, Christiane FOURES, Christelle GAUTHERET, Thierry JACOBS, Brice JOUBERT, Nicolas MARTOS, Marie MOLINA KERVELLEC.

Excusé : Jonathan SEGOND

Secrétaire de séance	Début de la réunion	Fin de la réunion
Thierry JACOBS	18h45	21h10

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance en proposant tout d'abord au conseil municipal le rajout d'un point n° 8 à l'ordre du jour :

- **N° 8 Adhésion au groupement de commandes voirie de la Communauté de Communes**

Ordre du jour :

1/ **Approbation** du procès-verbal de la séance du 09 juillet 2026

2/ **AFFAIRES SCOLAIRES** : Tarif des repas de la cantine scolaire

3/ **TRANSPORT SCOLAIRE** : Convention de partenariat relative à l'organisation de l'accompagnement du transport scolaire entre la Région Occitanie et la Commune d'Aujols

4/ **VOIRIE** : Étude des devis pour les écluses et validation du choix de l'entreprise

5/ **VOIRIE** : Travaux réparation du mur rue Cournille – Validation du choix de l'entreprise

6/ **AMENAGEMENTS PUBLICS** : Demande de subvention dans le cadre du fonds Régional d'intervention - FRI - pour l'aménagement du terrain de pétanque et d'activités sportives

7/ **SUBVENTION** : Don de Solidarité en faveur des communes sinistrées – Incendies 2026

8/ **ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES VOIRIE DE LA CCPLL**: Projet d'adhésion au groupement d'achat de travaux de réfection des voiries organisé au niveau de la Communauté de Commune Lalbenque- Limogne

- **INFORMATION** sur les décisions du maire prises par délégation depuis le dernier Conseil
- **QUESTIONS DIVERSES**

1/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 09 juillet 2026

En l'absence de commentaires, le procès-verbal de la séance du 09 juillet 2026 est adopté à l'unanimité.

2/ AFFAIRES SCOLAIRES : tarif des repas de la cantine année scolaire 2026-2027

La commune de Lalbenque, gestionnaire de la cuisine centrale qui fournit les repas de la cantine, a communiqué le nouveau tarif applicable pour l'année scolaire 2026-2027. Le prix du repas passe de 5,42€ à 5,69€ soit une augmentation de 0,27€. Il est à remarquer que ce prix qui peut paraître élevé est dû, en partie, au fait que les repas sont préparés à partir de produits bio et locaux.

A cela s'ajoute le coût du transport jusqu'à Aujols (Trajet + Personnel) pris en charge par la commune.

Délibération : le conseil municipal valide les nouveaux tarifs pour les repas à la cantine scolaire

3/ TRANSPORT SCOLAIRE : Convention de partenariat relative à l'organisation de l'accompagnement du transport scolaire entre la Région Occitanie et la Commune d'Aujols

Madame le Maire indique que le transport scolaire organisé dans le cadre du RPI incombe à la Région qui impose la présence d'un accompagnateur dans le bus dès lors qu'au moins 3 enfants de maternelle y sont présents. Les modalités de l'accompagnement font l'objet d'une convention entre la mairie et la Région. La convention en cours a pris fin en juin 2026 et il convient de la renouveler pour une nouvelle période de 3 ans (Sept 2026 à Sept 2029).

La commune d'Aujols paye l'accompagnateur tous les mois et reçoit une subvention de la Région de 1 000€ par année scolaire.

Délibération : le conseil municipal autorise madame le Maire à signer la nouvelle convention.

4/ VOIRIE : Étude des devis pour les écluses et validation du choix de l'entreprise

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que lors du vote du budget 2026 il a été acté le projet de pose d'écluses sur la départementale 10, l'objectif étant de réduire la vitesse des véhicules et d'améliorer la sécurité des usagers de cette voie qui est très fréquentée, notamment par beaucoup de camions.

Une étude a été menée en collaboration avec les services voirie du Département afin de définir les emplacements des 4 écluses prévues ainsi que les modalités de mise en œuvre, à la suite de quoi trois entreprises ont été sollicitées afin de présenter un devis pour la réalisation des travaux :

- Devis entreprise IMBERT..... 12 788.40 € HT (15 346.08 € TTC)
- Devis entreprise CHASSAING.. 13 210.00 € HT (15 852.00 € TTC)
- Entreprise RAFFY n'a pas répondu

Une subvention de 4 317,07€ en provenance du pot commun des amendes de police a été accordée pour ces travaux qui sont planifiés pour l'automne 2026.

Délibération : le conseil municipal valide le devis de l'entreprise Imbert pour la construction des écluses sur la route de Lalbenque (D10).

5/ VOIRIE : Travaux réparation du mur rue Cournille – Validation du choix de l'entreprise

Madame le Maire indique que le passage plus fréquent du camion de ramassage des déchets ayant fragilisé le mur de soutènement de la rue Cournille à hauteur de la propriété de Mr et Mme Staquet, celui-ci s'est en partie éboulé sur la portion qui n'avait pas encore été restaurée et nécessite donc d'être remis en état.

Afin de garantir la sécurité des usagers et d'éviter tout risque d'aggravation, trois entreprises ont été sollicitées pour établir un devis de reconstruction du mur. Deux des entreprises consultées ont répondu et après analyse et comparaison des offres, la proposition de la société Ringoot est retenue.

Délibération : le conseil municipal valide le devis de l'entreprise Ringoot pour la réparation du mur rue de Cournille pour un montant de travaux de 8 441.00 € HT (10 129.20 € TTC).

6/ AMENAGEMENTS PUBLICS : Demande de subvention dans le cadre du fonds Régional d'intervention - FRI pour l'aménagement du terrain de pétanque et d'activités sportives

Dans le cadre de l'aménagement du nouveau terrain de pétanque d'Aujols, outre une subvention potentielle du Département, il existe une possibilité d'une aide de la Région au titre du Fond Régional d'Intervention (FRI). Madame le Maire propose de déposer un dossier.

Délibération : le conseil municipal donne son accord pour lancer une demande de subventions au titre du FRI

7/ SUBVENTION : Don de Solidarité en faveur des communes sinistrées – Incendies 2026

L'Association des Maires de France a lancé un appel aux dons afin de venir en aide aux communes sinistrées par les incendies et sollicite les communes de France pour alimenter la cagnotte.

Délibération : le conseil municipal donne son accord pour participer à cette cagnotte à hauteur de 500 €.

8/ ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES VOIRIE DE LA CCPLL

Madame le Maire explique que la Communauté de Communes lance tous les 3 ans un appel d'offres pour le marché des travaux à réaliser sur les voies d'intérêt communautaire. Dans le cadre de ce marché, les communes qui le souhaitent peuvent adhérer au groupement de commandes voirie de la CCPLL pour leur propre voirie communale l'objectif étant d'obtenir un prix plus intéressant en regroupant les commandes potentielles pour des travaux de réfections de voirie qui seraient effectués sur les années 2027, 2028 et 2029.

Après discussions et analyses des travaux potentiels à réaliser sur la voirie communale pour les 3 prochaines années, il est proposé une adhésion à hauteur de 5k € en 2027, 7k € en 2028 et 8k € en 2029.

Délibération : le conseil municipal donne son accord pour adhérer au groupement de commandes voirie organisé au niveau de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque- Limogne.

Information sur les décisions du maire prises par délégation depuis le dernier Conseil

- Signature de deux devis avec l'entreprise O'Boulot pour fourniture d'étagères à l'école pour une somme de 490 euros et 275 euros.
- Signature d'un devis de 295,97 euros pour l'achat de ganivelles à installer.
- Signature d'un devis de 4 236 euros pour l'achat et l'installation de 4 destratificateurs à l'entreprise Marcillac. Ces appareils sont destinés à l'école d'Aujols. Il est à préciser qu'EDF donnera une subvention de 400 € TTC par appareil, soit 1 600€ qui sont à déduire du montant de ce devis.

La séance est levée à 21h10.

Le Maire

Genevieve DEJEAN



Le secrétaire de séance

Thierry JACOBS

